



Le seul vote utile pour nos droits, pour l'équité et l'unité : **SUD-RAIL**

Du 28 mars au 04 avril, renforcer SUD-Rail, c'est renforcer la lutte pour l'équité de traitement pour l'ensemble des cheminot.e.s, quel que soit leur statut, afin de garantir l'unité entre nous tous !

À SUD-Rail, nous considérons que chaque salarié.e est sur un pied d'égalité et que nous devons donc créer des démarches revendicatives communes au plus grand nombre, pour créer les bases d'un rapport de force favorable à tous, cheminots contractuels et statutaires. C'est cette ligne que nous défendons au quotidien, chaque droit est pour tous les cheminots !

Depuis plusieurs années, SUD-Rail a fait de la construction de repères communs à tous et de la lutte pour garantir de nouveaux droits aux cheminot.e.s en CDI sa priorité ! Dans toutes les régions, nous avons des référent.e.s spécialisé.e.s sur le sujet qui assurent des formations, des permanences et qui se battent au quotidien pour faire appliquer la réglementation et les avancées obtenues. Grâce à sa permanence téléphonique tous les mercredis et jeudis et à son qu'une adresse mail dédiée, c'est bien SUD-Rail, sollicité par plus de 5000 agents depuis sa création, qui fait avancer les droits des contractuel.le.s !



Pas de Bla-Bla, des résultats !

- ✚ Quand SUD-Rail obtient une nouvelle prime de réserve, plus favorable, pour les contractuel.le.s puisque le contrat unique a intégré la prime de travail dans le traitement, nous la faisons étendre aux statutaires !
- ✚ Quand grâce à cette intégration de la prime de travail dans le traitement, les cheminot.e.s sédentaires en CDI en cas d'arrêt maladie sont mieux indemnisé.e.s, SUD-Rail obtient en miroir la sécurisation de la prime de travail pour TOUS !
- ✚ Quand les statutaires sont pris en charge par la médecine spécialisée, SUD-Rail fait étendre ce dispositif à tous les cheminots
- ✚ Quand la direction prend des mesures pour les statutaires lors des NAO, SUD-Rail est la seule OS qui exige que ces mesures soient transposées, « en miroir » aux contractuel.le.s.



Des cas individuels à la régularisation de plusieurs milliers de contractuel.le.s !

Dans toutes les régions, dans toutes les activités, notre travail de terrain a permis à des centaines de cheminot.e.s en CDI de voir leur situation régularisée. Mais nous avons aussi obtenu dans le cadre de notre action sur le sujet de la pénibilité que les cheminots en CDI se voient attribuer de manière rétroactive leurs points C2P dont ils avaient été lésés (quasiment 5000 cas !) pendant plusieurs années. Lors du passage au contrat unique, nous avons été aux cotés des cheminots contractuels, afin de les aider à vérifier, comprendre et assimiler la transposition de l'accord. Pendant que certains étaient trop occupés à tirer sur un accord qu'ils n'ont jamais dû lire, le moins que l'on puisse dire, c'est que tous les cheminots contractuels en sont ressortis largement gagnants financièrement de ce contrat unique !

JE SUIS CHEMINOT.E CONTRACTUEL.LE :
POUR FAIRE ENTENDRE MA VOIX AUX ÉLECTIONS AUX CA,
JE VOTE ET JE FAIS VOTER SUD-RAIL !!!